

# PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET REGIONALE DE SAINT-EUTROPE 2015-2036

## **Présentation de l'outil aménagement forestier :**

C'est un document de planification qui répond à un cadre réglementaire national, le Code forestier, pour assurer la protection et la pérennité de l'espace forestier public. Il désigne une démarche importante de la gestion forestière : l'ensemble des analyses, puis des synthèses et des choix qui périodiquement organisent les actions à conduire afin de les rendre cohérentes et efficaces.

Grâce à l'aménagement forestier, la gestion peut être qualifiée de "durable et intégrée" dans les trois dimensions que sont la performance environnementale, la responsabilité sociale et l'efficacité économique.

L'aménagement forestier oriente en effet l'évolution de la forêt en fixant des objectifs sur la biodiversité, la gestion durable des arbres et la production de bois, l'accueil du public et le paysage.

## **Le contexte :**

Située à un peu plus de 30 kilomètres de Paris sur les communes de Fleury-Merogis, Bondoufle et Ris-Orangis, la forêt de Saint-Eutrope constitue un poumon vert au sein du tissu urbain local.

Elle est bordée au sud par la francilienne, au nord par le périmètre du pénitencier de Fleury-Merogis, à l'ouest par un quartier résidentiel de la ville de Fleury-Merogis, et à l'est par l'ancien hippodrome de Ris-Orangis, faisant aujourd'hui l'objet d'un projet de grand stade.

La forêt appartenait au ministère de l'équipement, et a été récemment acquise par la région Ile-de-France.

## **Les enjeux principaux de la forêt :**

Développées sur le plateau, la majorité des stations de la forêt sont caractéristiques de la chênaie-charmaie. Plus ou moins hydromorphes, les sols sont profonds, non pierreux et de bonne capacité hydrique, la fertilité est bonne voire élevée sur certaines parcelles.

La futaie adulte représente la majorité de la surface boisée, principalement constituée de chêne, mais aussi de châtaignier. Les essences en mélange sont diversifiées : charme, tilleul, châtaignier, robinier, alisier, merisier, bouleau... Au total 16 % de la surface boisée sont par ailleurs occupés par des jeunes peuplements issus de plantation, aujourd'hui au stade de la première éclaircie. Il s'agit de reboisements par compensation lors de la création de la francilienne.

Insérée dans un tissu urbain dense, la forêt est parcourue par de nombreux promeneurs (essentiellement des riverains) qui utilisent l'ensemble du réseau de sentiers existant comme itinéraire de promenade. La taille importante du massif ainsi que la diversité de ses ambiances forestières (relief des carrières, chênaie, jeunes peuplements) en font un territoire à fort enjeu d'accueil dans ce secteur.

Ceci peut expliquer la faible richesse écologique du massif : soumis à forte fréquentation, et isolé, sans échange possible avec d'autres massifs boisés. Néanmoins, la multiplication des types de milieux (boisements, prairies, friches et cultures, mares forestières) est le point fort de cette forêt, connue pour l'instant pour sa flore et son entomofaune.

## **Principaux objectifs de l'aménagement forestier :**

Le propriétaire souhaite généraliser la futaie irrégulière sur la forêt régionale, et tirer parti de toute essence possible dans le boisement. Aucune parcelle n'apparaissant comme totalement ruinée en essences en station (essence noble ou autre), la futaie irrégulière est adoptée sur les 140,22 ha en sylviculture de la forêt.

Un classement des essences en présence est proposé, par ordre de durabilité écologique et d'intérêt économique, il est à utiliser tant pour les martelages que pour les travaux. Le chêne y conserve une place prioritaire, consentir à des efforts pour maintenir une part de cette essence par des travaux est essentiel sur ce massif aux essences dynamiques diversifiées. Le frêne et l'érable ne sont pas en station sur la forêt, ils sont présents dans la dynamique de renouvellement, il faudra lutter contre leur installation.

La production forestière sera certainement amoindrie en chêne, la dynamique d'autres essences en mélange permettant de prédire sa régression dans un certain nombre de parcelles. Des essences plus diverses seront donc favorisées, telles que le châtaignier, le tilleul, le charme ou le robinier.

Une stratégie d'accueil doit par ailleurs être bâtie, pour permettre d'organiser le massif et de répondre aux attentes des différents usagers.

La forêt doit être reliée aux itinéraires locaux de promenade pour son intégration locale. La ceinture verte et les itinéraires de randonnée à moyenne échelle, les entrées depuis les agglomérations voisines à l'échelle locale, sont un bon moyen de rendre ce bois plus accessible.

Enfin, conforter l'intégrité de ce massif isolé dans le tissu urbain est essentiel à sa biodiversité. Les possibilités de circulation pour les espèces ne peuvent en effet qu'être qu'internes à la forêt, il faudra donc veiller à laisser de larges espaces non traversés par les sentiers.

## **Le programme d'actions prévoit :**

En futaie irrégulière, la rotation de coupe est de 8 ans dans la chênaie, avec un prélèvement fixé à 20%. Lorsqu'il s'agit d'un peuplement de châtaigniers ou en mélange avec du châtaignier, la rotation est fixée à 6 ans et le prélèvement à 25%. Les rotations adoptées dans les jeunes peuplements tiennent compte des itinéraires techniques de futaie régulière pour les essences considérées : 8 ans pour le chêne sessile, majoritaire ou en mélange, 7 ans pour le chêne rouge et les feuillus divers plus dynamiques.

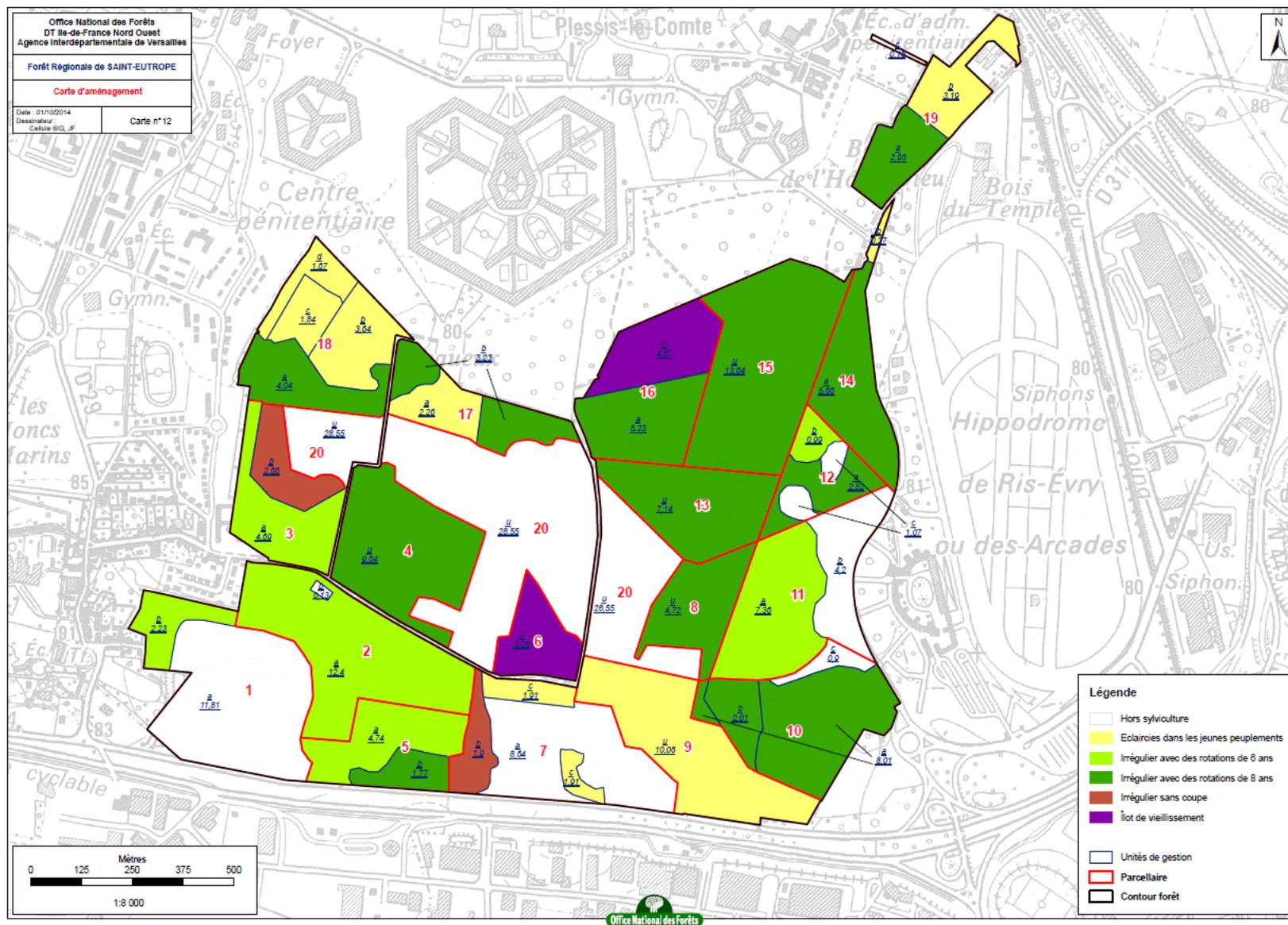
Un programme des travaux est établi pour la durée d'aménagement. Trois niveaux d'intensité de travaux sont proposés, selon des rotations plus ou moins serrées. Les parcelles de peuplement mélangé dans lesquelles on veut pérenniser le chêne, et la présence de frêne ou d'érable sycomore motivent les intensités de travaux les plus fortes. Au total il est prévu de parcourir 617 ha en travaux sylvicoles dans la durée d'aménagement, soit en moyenne 28 ha par an. Une surface forfaitaire de 6 ha est prévue en plantation. Certaines parcelles dont le capital en essences en station est aujourd'hui faible, et le frêne présent, pourraient nécessiter de planter afin de retrouver un peuplement pérenne.

La requalification des sentiers et de leurs usages (panneaux, sentiers identifiés piétons...) devrait permettre de limiter le passage à des circuits connus et de résorber les nuisances liées à des usages non autorisés.

Deux îlots de vieillissement sont désignés pour une surface totale de 7,85 ha, pour favoriser la faune et la flore des vieux bois et bois morts, dans des parcelles de chênaie âgée. L'un deux est en contact avec la plaine, selon un linéaire de lisière étagée, très intéressant à conserver.

Des travaux sont prévus pour l'entretien des milieux aujourd'hui remarquables de la forêt : les milieux ouverts, dont l'envahissement par les ligneux est en cours, ainsi que les mares intraforestières.

# ANNEXE 1 : carte de l'aménagement



## ANNEXE 2 : carte des peuplements

